



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

MAITRE D'OUVRAGE

DDT de la Savoie



OBJET DU MARCHE

FD RTM de l'Arly-Nant Cortay
Travaux de création de barbacanes dans un ouvrage de correction torrentielle (B4)
Ref : DDT73-RTM-2026-11

SUIVIE DES VERSIONS		
	Observations	Date
V1	Version initiale	20/04/2026

N° Prix	Libellé	Prix H.T.	Mode d'évaluation
1	<u>Production des documents préparatoires à l'exécution des travaux</u> Ce prix rémunère au forfait la rédaction et la livraison par l'entreprise de l'ensemble des pièces et des documents techniques, administratifs, réglementaires et de sécurité nécessaires à l'execution du marché. Ces documents sont listés au CCTP, et comprennent notamment le PAQ, la DICT.		forfait
2	<u>Dossier des ouvrages Exécutés (DOE) :</u> Ce prix rémunère la fourniture du DOE conformément au CCTP (article 3.1.3) et au CCAG travaux).		forfait
3	<u>Installation, travaux préparatoires et repli du chantier.</u> Ce prix se conforme au CCTP et rémunère au forfait notamment : - Toute action liée à l’installation du chantier, organisation (y compris amenée/enlèvement des engins et matériels) et repli de chantier ; - La mise en place d’une base de vie et des installations d’hygiène, selon les obligations de protection de la santé et de la sécurité de ses salariés.; - La fourniture, le transport (de quelque manière que ce soit) jusqu’au site principal du chantier et la mise en œuvre de tout engin, matériel ou matériau nécessaire au respect de toutes les conditions d’hygiène et de sécurité sur le chantier, au respect des contraintes environnementales, à la bonne exécution des prestations prises en compte dans le métré des travaux et à toute opération de contrôle. Les couts liés à l’amenée/repli, location et mise à disposition de la pelle araignée avec chauffeur pour les besoins du chantier est notamment intégrée. - Quelles que soient les conditions techniques ou météorologiques, le déplacement journalier en toute sécurité de tout personnel, engin, véhicule, le transport (de quelque manière que ce soit) de tout matériel ou matériau, depuis le site principal du chantier jusqu’à chacun des postes de travail ou de mise en œuvre des prestations prises en compte dans le métré des travaux, - Si l'offre de l’entreprise implique une mission de coordination sécurité, l’établissement d’un PPSPS et tous frais liés aux obligations liées aux attentes dans le cadre de la mission SPS - La prise en compte de toutes les dispositions mises en œuvre pour l’utilisation et la sécurisation des voies publiques (départementale, communale) ou privées restant ouvertes à la circulation, y compris mise en place de signalisation adaptée. - L’élimination (élagage, débroussaillage) des zones de travaux ou d’accès selon les besoins du chantier. - Les éventuels travaux de préparation pour l’aménagement des plateformes accueillant les installations provisoires, et pour la création des accès. - Le balisage du chantier fermé au public ; - Tout travaux provisoires en lien avec la sécurité de l’intervention (purge préalable de talus par exemple), et la sécurisation des intervenants par mise en oeuvre de protection collective et/ou individuelle. - Le marquage général des travaux (à réaliser contradictoirement avec le maitre d’œuvre), la mise en place de repères permettant un contrôle continu des réalisations et la maintenance de l’ensemble du dispositif topographique pendant toute la durée du chantier - Le constat de la remise en état en présence du maître d'ouvrage avec la pelle sur site. - L’entretien et la remise en état des accès, le ramassage de tous les détritux issus des travaux.		forfait
4	<u>Terrassements :</u> Ce prix est rémunéré au forfait : la mise à disposition d'une pelle avec chauffeur, y compris frais de fonctionnement pour toute la durée de l'exécution des travaux attendus, la réalisation de 4 tranchées perpendiculaires à l'ouvrage le comblement des fouilles en fin de chantier par les matériaux drainants de type 40/80 compactés à la pelle (y compris fourniture et acheminement jusqu'à la zone de travaux),		forfait
5	<u>Repérage des aciers avant ouverture des barbacanes</u> Ce prix est rémunéré au forfait : Le repérage des aciers, à l'aide d'un radar de structure par un bureau d’études spécialisé. Il comprendra un marquage à la peinture directement sur l’ouvrage et un relevé sur plan.		forfait
6	<u>Ouverture et mise en place des barbacanes :</u> Ce prix rémunère à l'unité (1 unité = 1 barbacane) le forage, la founiture et pose des barbacanes et toutes sujétions conformément au CCTP.		Unité
7	<u>Comblement des fissures :</u> Ce prix rémunère au m² le comblement des fissures à l'aide de béton fibré et toutes sujétions conformément au CCTP.		m²